

SONY MUSIC PUBLISHING FRANCE / FESTIVAL SOEURS JUMELLES

**Sony Music Publishing France s'associe au Festival Sœurs Jumelles  
pour créer le Prix Avant-Son Sony Music Publishing  
pour la Production d'une Musique Originale pour l'Image.**

Créé en 2020, le festival Sœurs Jumelles a lieu chaque année à Rochefort avec pour objectif de développer les collaborations entre les filières de la musique et de l'image et de valoriser les projets alliant la musique avec des images sous toutes leurs formes : long métrages, séries, documentaires, tv, publicité, jeux vidéo, VR, vidéoclips...

Sony Music Publishing accompagne le festival depuis sa création et en partage les valeurs, qui sont de créer des rencontres, de favoriser la transmission, l'inclusion, la valorisation des créatrices et créateurs.

Leader dans le secteur de l'Édition musicale, Sony Music Publishing a à cœur d'accompagner l'émergence de nouveaux talents et de mettre en lumière la musique et ses créateurs. Le catalogue de Sony Music Publishing s'illustre autant sur un répertoire international avec des artistes tels que Beyoncé, Lady Gaga, Ed Sheeran ou encore The Beatles et les Rolling Stones, qu'en France avec entre autres Feu ! Chatterton, M83, Clara Luciani, Ibrahim Maalouf ou encore Ninho ou Gazo...

Sony Music Publishing s'attache à être un interlocuteur privilégié pour accompagner les producteurs audiovisuels dans la création de musique : sur le plan artistique avec un accès à son répertoire d'artistes ; mais aussi sur le plan administratif en proposant des gestions éditoriales et suivis de production, comme c'est le cas pour les catalogues de Sony Pictures, Nolita ou EuropaCorp pour ne citer qu'eux.

## SONY MUSIC PUBLISHING FRANCE / FESTIVAL SOEURS JUMELLES

En parallèle du développement d'artistes et de leur répertoire, la musique à l'image constitue un des piliers du groupe Sony, présent à travers ses différentes entités qui balayent tous les secteurs de l'Entertainment : de la musique de film (Sony Pictures) à celle de jeux vidéo (Sony Play Station) ainsi que l'animation ou la production de matériel audiovisuel.

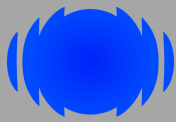
Fidèle à cet ADN, c'est tout naturellement que Sony Music Publishing a décidé de créer le Prix Avant-Son, comme un prolongement de son action de valorisation de la musique à l'image.

Dans chacune des 3 catégories (unitaire, série, documentaire), une dotation offerte par Sony Music Publishing sera remise au producteur audiovisuel afin de l'accompagner dans le financement de la musique, et ainsi soutenir les investissements des producteurs audiovisuels dans la création de musique originale.

Sans que cela soit obligatoire, cette dotation pourra être accompagnée d'un suivi éditorial et d'un soutien à la production exécutive de la musique, ainsi que d'une exploitation digitale de la bande originale.

### C A T E G O R I E S & D O T A T I O N S

- Un **Unitaire fiction** (comprenant long métrage cinéma, unitaire TV et plateforme, animation) : 10.000€ (dix mille euros)
- Une **Série fiction** (TV, plateforme, web): 10.000€ (dix mille euros)
- Un **Documentaire** (unitaire ou série): 5.000€ (cinq mille euros)



# CRITERES DE CANDIDATURE

## CRITERES GENERAUX

Les projets éligibles devront être en cours de production et ne pas avoir eu de diffusion.  
La candidature devra être déposée par le producteur audiovisuel qui devra :

- Être un producteur audiovisuel français (quelle que soit la part de la coproduction française dans le projet)
- Avoir signé un contrat de commande de musique originale avec une compositrice ou un compositeur membre de la SACEM.
- Ne pas être éditeur à plus de 50% de la musique originale sauf si valorisation spécifique de l'acquisition des droits éditoriaux.
- Investir un budget minimum de 25.000€ pour la musique de film et de série, et de 10.000€ pour la musique d'un documentaire, dans le respect des dispositions légales en vigueur en droit social et droit d'auteur.
- Avoir suivi une formation VHSS et fournir l'attestation correspondante.

## DUREE DE LA MUSIQUE

Au moins 20 minutes par projet (long métrage, épisode d'une série, documentaire).

## ELEMENTS A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Formulaire complété et signé
- Synopsis du film/série/documentaire
- Note d'intention musique du réalisateur et du compositeur – et maquettes si disponibles
- Nom du réalisateur + CV
- Nom du compositeur + CV
- Nom du Producteur + Présentation
- Distributeur ou diffuseur (si plateforme directement)
- Budget total du film/série/documentaire
- Budget musique détaillé : budget de production de la musique originale, budget des titres pré existants et de supervision musicale et/ou prod exécutive, autres aides demandées/obtenues
- Copie du contrat de commande de musique originale, mentionnant une prime d'inédit.



SONY MUSIC  
PUBLISHING

Festival  
Sœurs  
Jumelles

# CRITERES DE CANDIDATURE

## MODE DE SOUMISSION

Le dossier doit être soumis entre le 4 mars 2024 et le 30 avril 2024.

Il doit être envoyé via WeTransfer (ou équivalent) à l'adresse suivante :

[Prix.Avant-Son@sonymusicpub.com](mailto:Prix.Avant-Son@sonymusicpub.com)

## CRITERES DE SELECTION & PRESENTATION DU PROJET

A la suite de la réception des candidatures, 5 (cinq) finalistes seront sélectionnés dans chaque catégorie après analyse du dossier artistique, technique et financier.

Les 5 finalistes par catégorie viendront présenter en binôme composé du réalisateur et du compositeur leur projet durant le Festival Sœurs Jumelles (10 minutes maximum par projet) devant le jury et le public professionnel, au cours de 3 pitch sessions.

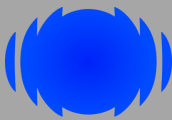
Les binômes devront pouvoir se rendre disponibles pour venir à Rochefort pour présenter leur projet les 26 et 27 juin 2024.

## DEPLACEMENTS

Les 5 (cinq) binômes finalistes par catégories seront invités à venir au Festival Sœurs Jumelles pour présenter leur projet devant le jury.

Le festival prendra en charge les frais de transports, d'hébergement (1 nuit ou 2 nuits) et repas pour les binômes : le réalisateur et le compositeur.

Le déplacement du producteur sera intégralement à sa charge.



SONY MUSIC  
PUBLISHING

Festival  
Sœurs  
Jumelles

# CRITERES DE CANDIDATURE

## ATTRIBUTION DU PRIX AVANT- SON SONY MUSIC PUBLISHING

Les dotations seront attribuées par le vote secret d'un jury constitué de 5 professionnels de la musique et de l'image :

- Le Président de Sony Music Publishing France,
- Un/une producteur/trice audiovisuel,
- Un/une compositeur/trice,
- Un superviseur musical/agent,
- Un distributeur/diffuseur

Lors des délibérations, le jury s'engage à respecter les critères suivants :

- Garantie de l'anonymat des votes
- Présentation équitable des projets
- Garantie de la confidentialité des débats et des résultats
- Sensibilité à la parité et à la diversité

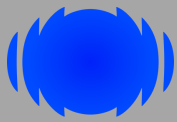
Le jury délibèrera à la suite des présentation des binômes, et désignera un lauréat par catégorie.

La remise des prix aura lieu au cours du Festival Sœurs Jumelles.

Les producteurs lauréats s'engagent à faire figurer au générique de leurs films « La musique de ce film a reçu le Prix Avant-Son / Sony Music Publishing France / Festival Sœurs Jumelles » - accompagné du logo de Sony Music Publishing.

## CALENDRIER

- Du 4 mars au 30 avril 2024 : envoi des candidatures
- 24 mai 2024 : Annonce des 5 finalistes par catégorie, soit 15 finalistes
- 26 et 27 juin 2024 : Pitch des 15 finalistes au Festival Sœurs Jumelles, Rochefort (3 sessions de 1h30)
- 27 juin 2024 : Remise des Prix AVANT-SON Sony Music Publishing au Festival Sœurs Jumelles, Rochefort



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Catégorie (Unitaire, série, documentaire) : .....

Titre du projet : .....

Budget total du projet : .....

Nom de la structure de production audiovisuelle (+ joindre présentation) : .....

.....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

Nom du producteur/productrice : .....

Distributeur/Diffuseur : .....

Nom de la réalisatrice/réalisateur (+ joindre CV) : .....

Nom de la compositrice/compositeur (+ joindre CV) : .....

Budget musique originale (y compris production exécutive) : .....

Budget musique pré-existante (y compris supervision) : .....

Répartition des droits éditoriaux et montant des apports éventuels : .....

.....

Etat d'avancement du projet (prépa, tournage, montage) : .....

.....

Date de 1ère diffusion/sortie : .....

## SIGNATURE

.....

## DOCUMENTS A JOINDRE

- Présentation structure de production
- CV réalisateur
- CV compositeur
- Synopsis film
- Note d'intention musique + maquettes si disponibles
- Budget musique détaillé (budget de production de la musique originale, budget des titres pré existants, fee de supervision musicale et/ou prod exécutive, autres aides demandées/obtenues)
- Contrat de commande de musique originale